



9

HAMEAU DE LA COLLE

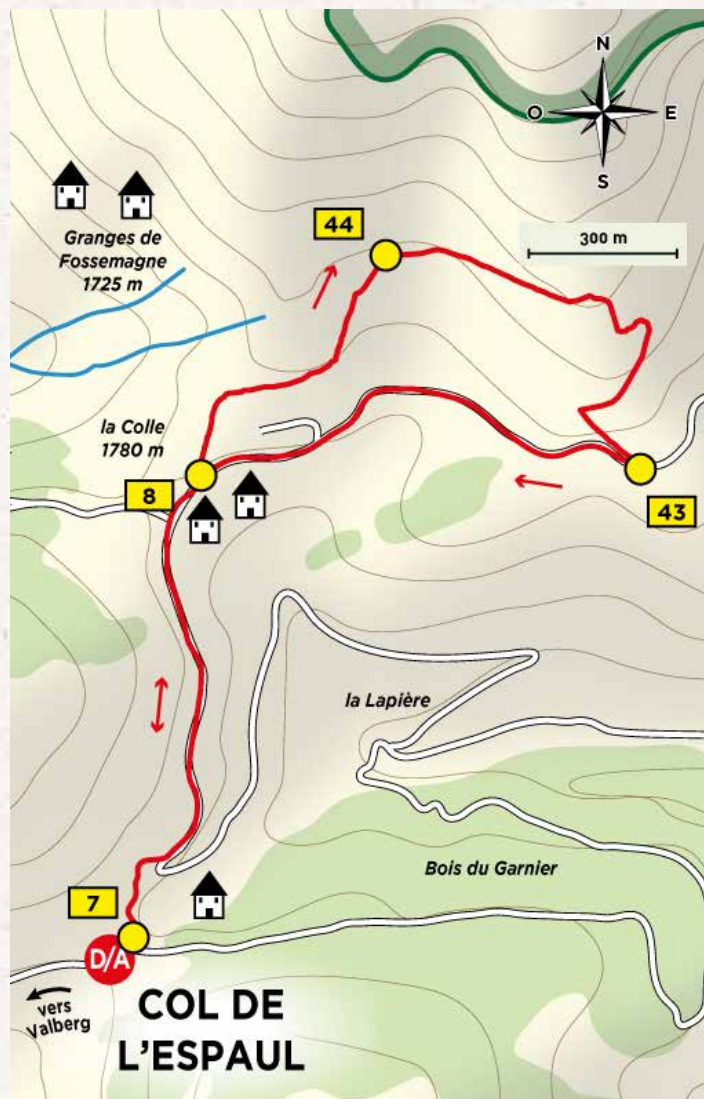
Au départ du col de l'Espaul (1 748 m)



Cet itinéraire au dénivelé progressif se déroule aux portes de la zone cœur du Parc national du Mercantour, sur les hauteurs du hameau de La Colle. Ces alpages sont le domaine des marmottes, animaux emblématiques des Alpes, qui seront faciles à observer. Le parcours offre également l'opportunité de découvrir un habitat traditionnel et un paysage façonné par l'homme : prairie de fauche, murs en pierres et petites parcelles cultivées. Au Nord, la présence de hautes barres rocheuses sous les contreforts du mont Mounier facilite l'observation de grands rapaces (vautour fauve, aigle Royal ...).

Itinéraire

Depuis le col de l'Espaul (1 748 m - balise 7), se diriger au Nord en direction du mont Mounier en suivant une piste en terre pour rejoindre facilement le hameau de la Colle (1 787 m - b.8). Prendre le sentier qui débute sur la gauche, et s'élève pour atteindre rapidement un ancien abreuvoir. Continuer à droite sur le chemin qui domine d'anciennes restanques et après quelques enjambées, atteindre sans forcer le point culminant de l'itinéraire (1 880 m - b.44). Profiter du large panorama sur les hautes gorges du Cians, puis prendre à droite pour amorcer la descente et rejoindre rapidement la piste issue du col de l'Espaul (b.43). Suivre cette dernière sur la droite, et regagner le départ via les balises 8 et 7.



Caractéristiques de la randonnée

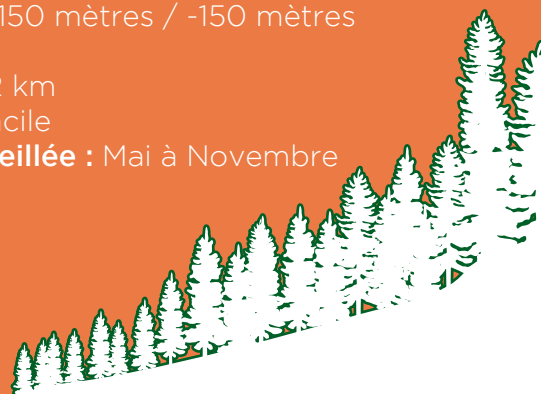
Dénivelée : +150 mètres / -150 mètres

Durée : 2h30

Distance : 4,2 km

Difficulté : Facile

Période conseillée : Mai à Novembre





INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipe l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !



Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention ! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.